



JUILLET-SEPTEMBRE 2019

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Depuis le 1er janvier 2019, notre commune est rattachée à la communauté d'agglomération Seine-Eure (la CASE) et les premiers effets de notre intégration commencent à se faire ressentir. Nous avons, pendant cette période, rencontré les responsables des différents services afin de mettre en place les actions en commun. Le service instruction des demandes de permis construire et de déclaration préalable pour tout type de travaux est maintenant bien en place. Vanessa est aujourd'hui parfaitement formée pour vérifier et relayer vos demandes au service urbanisme. Lors du vote du budget, nous avons transféré à la fois la compétence assainissement et le budget annexe qui s'y rattache. Les demandes liées aux branchements et autre contrôle des installations devront maintenant être faites auprès de la CASE. Des informations sont d'ailleurs disponibles sur le site de la commune ou celui de La CASE.

Toutes nos voiries sont de la compétence communautaire, la gestion de l'entretien des routes, la signalisation verticale ou horizontale, le fauchage des talus et le balayage des rues sont actuellement actifs. Il est, d'ores et déjà, prévu une campagne de remplacement des panneaux et traçage à divers endroits. Nous constatons des vitesses excessives dans nos rues voire autour de nos écoles, lieux où la plus grande prudence et la vigilance sont de mise pour la sécurité de tous.

En ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères et le tri sélectif, nous sommes jusqu'en 2020 sur le marché actuel avec la société Derichebourg. L'accès à la déchetterie d'Amfreville ne change pas pour notre commune. En 2021, avec le nouveau prestataire, nous bénéficierons du service ramassage des déchets verts, en porte à porte, et le tri sera aussi simplifié pour revenir à la prise en compte des cartonnages à domicile. Vous trouverez à l'intérieur de la feuille de Saule des informations complémentaires sur l'enlèvement des encombrants.

Un nouveau service de transport des personnes à la demande sera opérationnel, dès le mois de septembre, pour vous rendre sur Louviers en taxi pour 1€ le trajet.

L'enfance jeunesse connaît aussi un réel changement en matière de loisirs. Nos enfants, qui fréquentent le centre de loisirs pendant l'été, vont découvrir des activités et sorties nouvelles. Le relais assistantes maternelles, quant à lui, est bien en place. Nos assistantes maternelles bénéficient d'activités, deux fois par semaine, et un relais d'informations est présent pour les familles en recherche de mode de garde.

Les ados ne sont pas oubliés. Un travail est mené conjointement avec la CASE et la mairie pour mettre en place des activités qui correspondent à leurs attentes.

Une nouveauté sur notre commune, il sera proposé pour ceux qui le souhaitent une formation Baby-sitting : un premier pas pour responsabiliser et qualifier notre jeunesse, et peut-être, les faire évoluer vers le brevet d'animation (BAFA).

Sur le volet jeunesse, les travaux de construction du nouveau collège devraient débuter fin 2019 pour une livraison à la rentrée 2021, le projet de l'école élémentaire prend toute son importance pour accueillir dans de meilleures conditions nos élèves.

En attendant le conseil municipal a voté l'achat d'un jeu extérieur qui sera installé dans la cour de Fleming 2, mais aussi un équipement ludique au Clos Saint-Nicolas adapté aux enfants de 1 à 6 ans.

Pour terminer sur un air festif, je vous rappelle que la Saint-Louis et sa fête foraine restent un moment convivial où chaque année nous avons plaisir à nous croiser. Je compte sur vous pour nous rejoindre lors de cet événement organisé par le Clos et toute l'équipe de bénévoles qui donnent le maximum pour que notre fête soit une réussite.

En attendant de nous retrouver à ce rendez-vous, je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances.

Très Cordialement


Le Maire, Didier GUÉRINOT

INFOS PRATIQUES



En juillet-août, les bureaux de la mairie seront ouverts du lundi au vendredi aux horaires habituels et seront

fermés les samedis, de juillet et août 2019

 Pont du 15 août : fermeture le vendredi 16



Fermetures estivales de vos commerçants Saulcéens :

> Boucherie : fermeture du dimanche 21 juillet, jusqu'au mercredi 14 août inclus.

Projet de construction du nouveau collège André Maurois



Cette année, les enfants du centre de loisirs ont été associés à la mise en beauté du village.

Ils auront la fierté de pouvoir montrer leurs œuvres à leurs famille et amis à travers des ballades dans la commune.

Les promeneurs pourront se laisser surprendre par ces œuvres originales glissées dans les espaces verts.



Rentrées des classes

Ecole Maternelle Pasteur : pour les élèves de moyenne section et grande section la rentrée aura lieu **le lundi 2 septembre à 8h30**. Il y aura une rentrée échelonnée pour les élèves de petite section (vu avec les parents lors de l'inscription)

Les horaires d'école restent les mêmes : 8h30-12h00 / 14h00-16h30

Écoles élémentaires :

La rentrée de tous les élèves aura lieu le **lundi 2 septembre 2019 à 8h30**. Dans le cadre du plan Vigipirate, les familles ne pourront pas entrer dans les cours de récréation. Exceptionnellement, seuls les parents de CP pourront entrer dans la cour de Fleming 2 et, suite à l'appel dans la cour de récréation, accompagner leurs enfants quelques minutes jusqu'en classe. Les listes des classes

seront affichées la veille de la rentrée sur le site internet de l'école : <http://fleming-saussaye-eco.spip.ac-rouen.fr/>.

Les horaires de l'école pour l'année scolaire 2019-2020 seront les suivants :
8h30-12h
14h00-16h30

Les portails ouvriront à 8h20 et 13h50.

Pour des inscriptions pendant l'été, vous pouvez joindre Madame Vestu, directrice à l'adresse mail suivante : 0270415e@ac-rouen.fr



Formation baby-sitting ouverte aux jeunes



Aux prochaines vacances de la Toussaint, la direction Enfance-Jeunesse de l'Agglomération Seine-Eure, organisera une formation au baby-sitting à La Saussaye. Quinze jeunes pourront en bénéficier. Inscription courant septembre. La Formation (1 journée et demi) est gratuite seule une adhésion de 5€ sera demandée à chaque jeune. Le repas sera pris en charge par l'organisateur.

Informations auprès de Brian CHARLIER au 06.47.09.35.64

Transport à la demande à 1€ le trajet pour tous

A partir du 1er septembre, le service « FLEXI » permettra de vous déplacer vers Louviers en taxi. Réservation au 02.32.40.44.44

Du lundi au samedi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h15 (et de 16h45, le samedi).

La Saussaye → arrêt : Guillaume d'Harcourt

Louviers → arrêts : Rendez-vous bus, Thorel, Paris et Clinique

« FLEXI+ » Un transport adapté aux personnes à mobilité réduite. Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite sous réserve d'acceptation du dossier.



A partir du 1er juillet 2019, l'équipe **régie assainissement de l'Agglomération Seine Eure** prend en charge l'exploitation de votre système de collecte. Ce service comprend:

- L'accueil téléphonique de 8h30 à 17h au 02.32.50.85.86 - Un service d'astreinte de 17h à 8h au 06.07.98.14.78

N'hésitez pas à consulter le site de la CASE pour obtenir de plus amples informations :

<https://www.agglo-seine-eure.fr>



Pourquoi mettre en place une collecte en porte à porte des encombrants ?

Ce service a été mis en place afin d'offrir une solution de collecte des objets encombrants **pour les personnes âgées ou à mobilité réduite et les personnes n'ayant pas de véhicule ou ayant un véhicule trop petit**. Une fois collectés, les encombrants sont triés pour être valorisés au mieux. Pour que les encombrants soient recyclés, il faut les apporter en déchèterie.

Exemple : le vélo est dirigé vers la benne ferraille, les meubles sont mis dans la benne bois, le congélateur est stocké à part pour être dépollué et recyclé...

Ne sont pas collectés en porte à porte les gravats, déchets végétaux, amiante, produits liquides ou dangereux, pneus, bouteilles de gaz, les télévisions, les petits déchets rentrant dans une voiture (exemple : cartons, petits appareils électroménagers, vêtements, livres, ...). Apportez-les à la Ressourcerie.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Vos meubles que vous destinez à la collecte des encombrants sont encore en bon état ? Donnez-les à une association caritative : Croix Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique, Emmaüs, ou venez en déchèterie lors des opérations « Ne jetez plus, donnez ! ».

Cas particuliers des logements collectifs

Vous devez prendre rendez-vous auprès de la Direction de la propreté et déchets au 02 32 50 85 64.



Juillet

Ouverture de « l'Atelier des Petits Pineaux »

L'AVALS ouvre une nouvelle section les premier et troisième mercredis de chaque mois de 14h à 16h d'octobre à fin juin. Mme Colette Brassart, l'animatrice vous accueillera au 2ème étage du Manoir. Nombre de participants maximum 12, âge minimum 15ans. Adhésion annuelle à l'Avals.

Renseignements auprès Colette au 06 98 14 00 89

14 juillet à 12h - Pique-nique

L'AVALS organise une petite randonnée à partir de 9h (départ à la grange). A midi un pique-nique champêtre (amenez votre panier repas), apéritif offert pour tous par l'association

Renseignements : 02 35 37 94 77 / 06 43 57 82 16

Août

Du 23 au 25 août - Fête communale de la Saint-Louis organisée par le C.L.O.S

23 août dès 19h - Marché fermier, restauration Rendez-vous sur la pelouse communale. Repas sous la tente du C.L.O.S. Infos : le C.L.O.S : 06 43 63 88 55

24 août à 13h30 - Concours de pétanque Organisé par la Boule saulcéenne, au Clos Saint-Nicolas. Début du concours : 14h00.

24 août à 1830 - Messe à la Collégiale St Louis

Paroisse du Roum'Oison.

24 août à 19h30 - Vin d'honneur

Offert par la Municipalité sur la Place du Cloître.

24 août dès 19h - Restauration (sans réservation)

24 août à 21h - Soirée dansante animée par Rick Stewart. Sur la pelouse communale.

24 août à 22h30 - Retraite aux flambeaux RDV devant la tente du C.L.O.S. sur la pelouse communale.

24 août à 23h00 - Feu d'artifice Offert par la municipalité.

RDV allées du château et de Beaulieu.

25 août - Restauration sur réservation, tombola et fête foraine tout le week-end.

Repas Côte de bœuf dès midi (réservation obligatoire)

Bulletins d'inscription pour la restauration disponibles à la mairie.

Vente de billets de tombola, disponibles chez nos commerçants. Tirage au sort vers 17h.

Retrait des lots, sur place, le jour même, avec le ticket.

Autres animations du week-end :

Mur d'escalade + spéléologie accessible à tous

Samedi de 14h à 19h et dimanche de 13h à 18h.

Pris pour la 1/2 journée : 5€. Prix pour les 2 1/2 journées : 8€

Septembre

4 septembre de 18h à 19h30 - Inscriptions aux cours (adultes & enfants) de Yoga, Qi Gong et Tai Chi

Au Manoir pour la saison 2019/2020

Reprise des cours la semaine 37.

Infos : Mme FROELICH : 06 80 68 12 17

Site : qigongtaichiyogaclubdelasaussaye.fr

22 septembre - Journée du patrimoine

Organisée par l'A.S.P.S. .

A l'église St Martin de 10h à 12h et 14h à 18h

Infos : M. CHOLLET : 02 35 81 60 61

27 Septembre - Concert

Organisée par l'A.P.E. à l'espace animation.

Infos : Mme LECLERE : 06 20 01 39 61

@: apelasaussaye@free.fr

FB: [APE Association Pour les Enfants](https://www.facebook.com/APE.Association.Pour.les.Enfants)

28 Septembre - Portes ouvertes de 14h à 18h Club Billard à l'occasion du 30ème anniversaire

RDV à l'espace Dolpierre - Rue Lesage Maille.

Animations et démonstrations sur plusieurs mode de jeux.

29 Septembre de 9h à 18 heures - Foire à Tout

Organisée par l'A.P.E. à l'espace animation.

Inscription Obligatoire

Infos : Mme LECLERE : 06 20 01 39 61

@: apelasaussaye@free.fr

FB: [APE Association Pour les Enfants](https://www.facebook.com/APE.Association.Pour.les.Enfants)



Extinction de l'éclairage public

Depuis juin 2016, la commune a procédé à l'extinction partielle de l'éclairage public. Dans la continuité de cette démarche environnementale, nous vous informons que l'extinction de l'éclairage public sera totale du 21 juin 2019 au 20 août 2019. Cette opération est reconduite chaque année.

Puis, le cycle reprendra avec une extinction de 23h à 5h, sauf les vendredis et samedis soirs, la fête Saint-Louis et les jours fériés en hiver.



Mariages :

25 mai : Camille MOULY & Alexandre HERIBEL
22 juin : Caroline ETIENNETTE & Christophe LECOINTRE
06 juillet : Gwénaëlle LEGRAND & Anthony FORTIN



Naissances :

02 avril : Alice GUERARD
30 mai : Ambre LINANT
03 juin : Nina CIREFICE

Décès :

14 avril : Robert EDELIN (76ans)
23 avril : Brigitte THIEBAUT ép. PROUIN (64ans)
25 mai : Pierre BERTHE (84 ans)
31 mai : Ginette LEJEUNE ép. PORTAIS (86 ans)

